

À découvrir



L'ÉGLISE DE STE CÉCILE

Construite entre 1899 et 1903 par François Bougoûin, l'église est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 2007. Elle est remarquable par son style néogothique et par la beauté de ses vitraux.



PONT DU PETIT LAY



Aussi appelé Pont de Mouchamps, celui-ci surplombe la rivière du Petit Lay et fait passer la D39.

Le pont est à l'intersection de 3 communes : Ste Cécile, Mouchamps et les Essarts en Bocages.



LA RIVIÈRE DU PETIT LAY

La rivière du Petit Lay prend sa source sur la commune de Sèvremont à 113 m d'altitude. Il existe un retenue sur son bassin, le barrage de la Sillonnière à St Hilaire le Vouhis construit en 1998.

Le Petit Lay se joint au Grand Lay sur Chantonnay. Ensemble, ils forment le fleuve du Lay, qui va se jeter dans la baie de l'Aiguillon.



Balisage

Sentier à suivre : N°1 **Bleu**



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

tourisme@cc-paysdechantonnay.fr

www.paysdechantonnay.fr/decouvrir



1

SENTIER DE L'AUNAY

Sainte-Cécile



Départ

Place de l'église
à Sainte-Cécile



12 KM



3H



FACILE





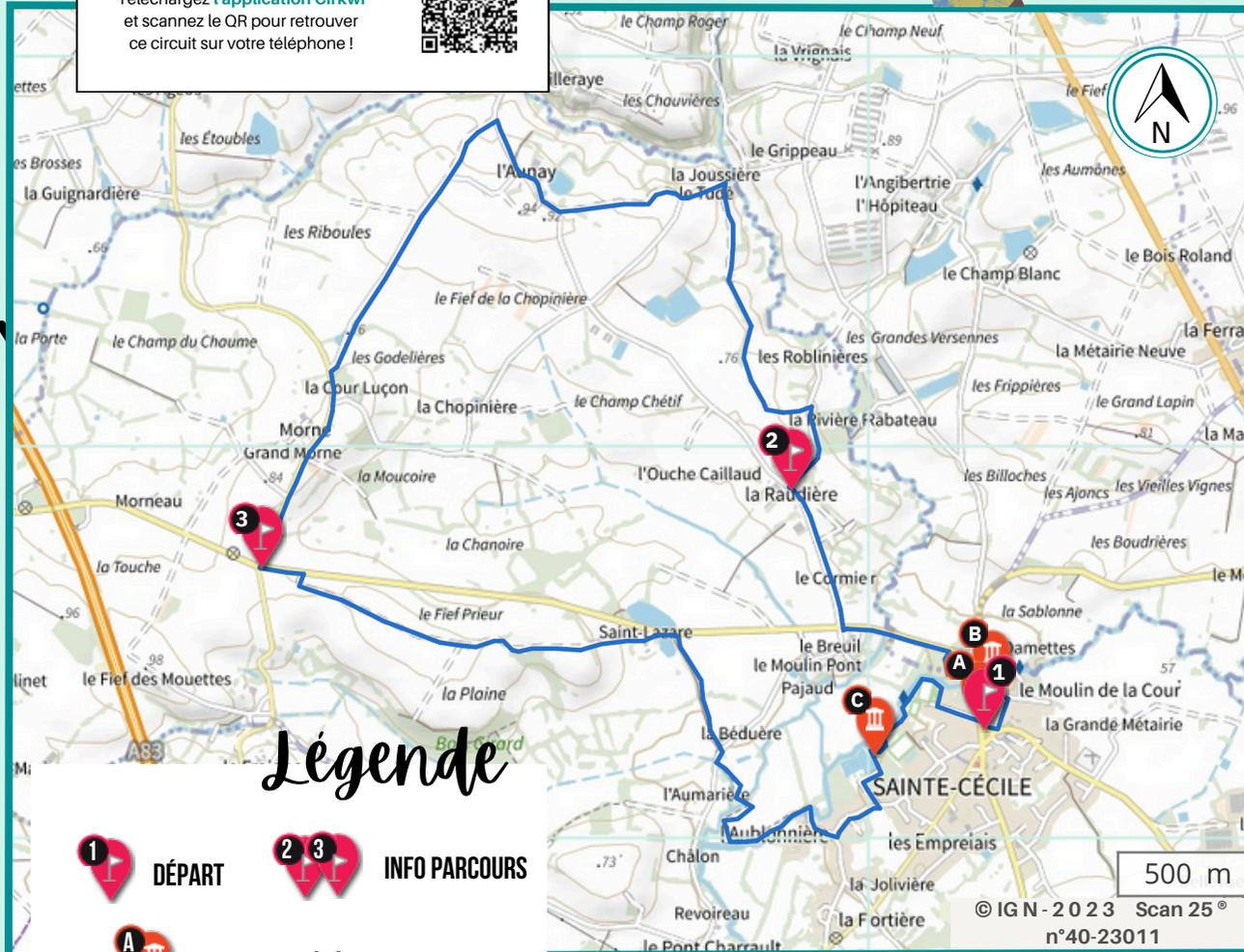
Le pas à pas

DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE - SAINTE-CÉCILE

GPS:46.74418 / -1.11381

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application **Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

1

Suivre la **rue du Moulin de la Cour** à droite de l'église. Au bout de la rue, prendre à gauche et remonter vers la départementale. Remarquer le **Pont de Mouchamps** sur votre droite. Tourner à droite sur la **D39**, puis rapidement, emprunter le chemin à gauche. Suivre ce chemin pendant 500 m et retrouver la **D39** se trouvant en face, légèrement surélevée. Prendre à gauche et longer la départementale pendant 500 m pour rejoindre la route à droite. Poursuivre cette route jusqu'au hameau de la Raudière 600 m plus loin.

2

Dans la **Raudière**, prendre le chemin à droite. Marcher 400 m et bifurquer à gauche. Continuer sur ce nouveau chemin pendant 1.2 km et rejoindre le village de la **Jousière**. Remarquer le **Moulin de la Roblinière** sur votre droite. De retour sur la route, tourner à gauche et remonter vers le **lieu-dit Tudé** et emprunter tout de suite le chemin à droite. À la fin du chemin, prendre à gauche et traverser le **village de l'Aunay**. 200 m après, prendre à gauche sur le chemin communal. Marcher 1,3 km dans cette direction et au stop, emprunter la **D60** par la gauche puis continuer jusqu'au grand carrefour 900 m plus loin.

3

Au stop, prendre à gauche sur la **D35** et quelques mètres plus loin, emprunter le chemin à droite pendant 1,7 km et retrouver la **D35**. Longer la départementale pour ensuite emprunter le chemin à droite. Au bout de ce chemin, prendre à droite puis rapidement à gauche. Suivre ce chemin qui longe le **Petit Lay** pendant 900 m et arriver à **l'Aublonnière**. Continuer quelques mètres sur cette rue puis prendre à gauche. Poursuivre et prendre le prochain chemin à gauche. Marcher sur le chemin longeant le stade de foot et le camping. Tourner à droite après le deuxième terrain de foot et rejoindre la rue du stade. Prendre à gauche sur cette rue. Continuer tout droit pour rejoindre le **point de départ**.

Reproduction interdite